

Classes découvertes

À quoi sert l’offre ?

Cette aide finance une partie des séjours scolaires avec nuitées : classes vertes, culturelles, environnementales ou patrimoniales.

Qui peut en bénéficier ?

Enfants de postiers.

Enfants concernés

Enfants de moins de 18 ans.
Jusqu’à 20 ans pour les enfants en situation de handicap avec un taux d’incapacité d’au moins 50%.

Montant de l’aide

Grille QF
Demande d’aide

L’aide est calculée par jour selon le quotient familial avec une part minimale de 5% à la charge de la famille.

Justificatifs à fournir

Attestation ou facture de l’établissement scolaire, Justificatif du coût du séjour,
Dates du séjour, Justificatif handicap si applicable.

Les conditions principales

- Séjour organisé dans un cadre scolaire.
- Séjour avec nuitées.
- Séjour rattaché à l’enseignement préélémentaire, élémentaire, spécialisé ou secondaire.

Points de vigilance

- Séjour organisé dans un cadre scolaire.
- Séjour avec nuitées.
- Séjour rattaché à l’enseignement préélémentaire, élémentaire, spécialisé ou secondaire.

À retenir

Les classes découvertes permettent de soutenir les familles pour les séjours scolaires avec nuitées.

Plus d’infos